



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

ÉLECTIONS RÉGIONALES

La Poste doit compenser !

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
et des Relations Sociales
Direction du Courrier

Monsieur le Directeur,

Les 14 et 21 mars prochains auront lieu sur l'ensemble du territoire le scrutin aux élections régionales. Comme toujours les agents du courrier seront mis à contribution pour traiter et distribuer le matériel électoral.

La crise ne serait et ne peut servir de prétexte pour ne pas compenser les agents de ce travail pour lequel La Poste sera rétribuée. Lors des dernières élections, La Poste a perçu l'équivalent de 40 m €.

Force Ouvrière vous demande d'intervenir afin que les DOTC négocient réellement et octroient les compensations nécessaires à ce travail. Dans un contexte où la sécularité structurelle devient quasi permanente, l'absence ou la faiblesse des compensations s'apparenteraient à une provocation supplémentaire.

Force Ouvrière revendique comme base de compensation :

- 1. Pour la distribution :**
 - jusqu'à 30 gr : une heure pour 100 plis, CHM : une heure pour 70 plis ;
 - de 31 à 50 gr : une heure pour 90 plis, CHM : une heure pour 60 plis ;
 - de 51 à 100 gr : une heure pour 80 plis, CHM : une heure pour 50 ;
 - de 101 à 150 gr : une heure pour 70 plis, CHM : une heure pour 40 plis ;
 - au-delà de 150 gr : une heure pour 50 gr, CHM : une heure pour 25 plis.

Et l'octroi de deux taux repas (14,56 €).

- 2. Pour la manutention et/ou acheminement : 8 heures.**
- 3. Pour les brigades de tri : 8 heures.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le secrétaire national des agents
des activités Courrier Colis